

Décision

Générale

colonial

Décision n° 414 Décisions concernant les Services d'Etat

n° 414

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

3 avril 1962

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1962

Date du numéro

30 avril 1962

TEXTE INTÉGRAL

M. Omar Egueh Hersi est autorisé à exploiter dans l'établissement « Au Bon Accueil », quartier n° 3, boulevard 26, maison n° 30, une licence de 4° classe pour la vente en détail ou à consommer sur place de boissons hygiéniques ou alcooliques ne titrant pas plus de 13° d'alcool.